

Ces objectifs de la formation s'appliquent à ceux qui commencent leur formation à compter du 1^{er} juillet 2018 ou après.

DÉFINITION

La microbiologie médicale est une branche de la médecine de laboratoire et de la médecine clinique qui se consacre principalement au diagnostic, au traitement et à la prévention des maladies infectieuses. La spécialité de la microbiologie médicale comporte cinq sphères générales d'activité :

1. Le développement scientifique, et la direction administrative et clinique d'un laboratoire de microbiologie;
2. Les consultations cliniques, tant dans les milieux ambulatoires qu'hospitaliers, sur l'investigation, le diagnostic, le traitement et la prévention des maladies infectieuses;
3. La prévention et le contrôle des infections;
4. La gestion des antibiotiques; et
5. L'épidémiologie des maladies transmissibles.

BUTS

Au terme de sa formation, le résident doit être un spécialiste compétent en microbiologie médicale et pouvoir assumer le rôle de consultant dans la spécialité. Il doit acquérir une connaissance pratique de la base théorique de la spécialité, notamment de ses fondements dans les sciences médicales fondamentales et la recherche, et devenir compétent en médecine clinique. Les résidents doivent acquérir des compétences en apprentissage continu; ils doivent aussi être capables de dispenser un enseignement efficace à d'autres personnes et de mener des recherches dans leur champ d'intérêt.

Une place prépondérante est accordée à la communication efficace en collaboration avec les technologues de laboratoire, les autres médecins et fournisseurs de soins de santé, les patients et les autres utilisateurs finaux des services de laboratoire.

Les résidents doivent démontrer qu'ils ont les connaissances, les aptitudes et les comportements nécessaires pour offrir à une population diversifiée un service et des soins efficaces axés sur le patient. Dans tous les aspects de la pratique de la spécialité, le diplômé doit pouvoir aborder de façon professionnelle les questions d'éthique, d'appartenance sexuelle, d'orientation sexuelle, d'âge, de culture, d'origine ethnique et de croyances.

Le masculin seulement est utilisé pour simplifier le texte.

COMPÉTENCES EN MICROBIOLOGIE MÉDICALE

Après avoir terminé sa formation, le résident aura acquis les compétences suivantes et sera efficace dans les rôles suivants :

Expert médical

Définition :

Comme *experts médicaux*, les médecins microbiologistes jouent tous les rôles CanMEDS et mettent en œuvre leur savoir médical, leurs compétences cliniques spécialisées et leurs valeurs professionnelles pour dispenser de façon sécuritaire des soins de grande qualité axés sur les patients. Le rôle d'*expert médical* est le rôle pivot du médecin dans le cadre CanMEDS et définit le champ de pratique clinique du médecin.

Compétences clés et habilitantes : Les médecins microbiologistes peuvent...

1. Exercer la médecine selon leur champ d'activité défini et leur expertise clinique

- 1.1. S'engager à prodiguer des soins de grande qualité à leurs patients
- 1.2. Intégrer les rôles CanMEDS transversaux dans leur exercice de la médecine
- 1.3. Appliquer leurs connaissances des sciences cliniques et biomédicales pertinentes à la microbiologie médicale
 - 1.3.1. Principes et pratique de la microbiologie médicale de laboratoire, dont :
 - 1.3.1.1. Taxonomie, épidémiologie, cycle de vie et pathologie, de même que principes d'identification et de spéciation en laboratoire des micro-organismes cliniquement pertinents, ainsi que d'autres micro-organismes importants
 - 1.3.1.2. Outils de diagnostic en laboratoire, dont les principes, l'utilisation, l'évaluation, la mise en œuvre et l'interprétation clinique de nouveaux tests et de méthodes et technologies novatrices, ainsi que leur application pour des micro-organismes cliniquement pertinents à la microbiologie médicale, notamment ce qui suit :
 - 1.3.1.2.1. Microscopie, y compris les principes de la coloration
 - 1.3.1.2.2. Tests diagnostiques rapides, y compris les analyses hors laboratoire
 - 1.3.1.2.3. Techniques et milieux de culture courants en laboratoire
 - 1.3.1.2.4. Méthodes d'identification, dont les tests biochimiques et non biochimiques
 - 1.3.1.2.5. Méthodes d'évaluation de la sensibilité
 - 1.3.1.2.6. Systèmes d'automatisation et analyseurs en laboratoire
 - 1.3.1.2.7. Technologie moléculaire

OBJECTIFS DE LA FORMATION EN MICROBIOLOGIE MÉDICALE (2018)

- 1.3.1.2.8. Sérologie
- 1.3.1.2.9. Histologie et immunochimie
- 1.3.1.2.10. Microscopie électronique

- 1.3.1.3. Éléments des test préanalytiques, analytiques et postanalytiques
- 1.3.1.4. Rendement ainsi qu'exactitude, précision, sensibilité, spécificité et valeurs prédictives positive et négative des tests diagnostiques
- 1.3.1.5. Principes et applications de la biosûreté et de la biosécurité pour différents niveaux de bioconfinement
- 1.3.1.6. Exigences réglementaires en matière de transport de marchandises dangereuses (TMD) pour les prélèvements et les isolats
- 1.3.1.7. Éléments de la sécurité en laboratoire, y compris le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
- 1.3.1.8. Utilisation de systèmes d'information de laboratoire et autres pour les interfaces d'instruments, les rapports de résultats, l'entreposage, l'extraction et l'analyse, et la protection des renseignements personnels

- 1.3.2. Principes et pratique d'un système efficace de gestion de la qualité d'un laboratoire, dont :
 - 1.3.2.1. Structure d'une équipe de gestion de la qualité et les composantes d'un système efficace de gestion de la qualité
 - 1.3.2.2. Exigences en matière de réglementation et d'agrément, y compris la vérification des compétences et la vérification interne et externe de la maîtrise
 - 1.3.2.3. Vérification et validation des systèmes diagnostiques, des réactifs et des milieux de culture
 - 1.3.2.4. Sélection, mesure et surveillance des indicateurs adéquats de qualité
 - 1.3.2.5. Rapports d'occurrence et résultats d'analyse discordants

- 1.3.3. Pratique clinique dans le domaine des maladies infectieuses
 - 1.3.3.1. Nature, pathogenèse et facteurs de virulence des micro-organismes infectieux, sensibilité et réactions de l'hôte à l'infection (innées et adaptatives), dont les infections au sein des populations suivantes :
 - 1.3.3.1.1. Patients immunodéprimés
 - 1.3.3.1.2. Patients séropositifs
 - 1.3.3.1.3. Patientes enceintes
 - 1.3.3.1.4. Patients nouveau-nés et enfants
 - 1.3.3.1.5. Patients postopératoires, patients de l'unité des soins

intensifs et patients brûlés

1.3.3.1.6. Immigrants, réfugiés et voyageurs

1.3.3.1.7. Patients hospitalisés et non hospitalisés

1.3.3.2. Caractéristiques cliniques des maladies infectieuses dans tous les organes et pour tous les syndromes

1.3.3.3. Approches pharmacologiques et non pharmacologiques de prévention, de traitement et de prise en charge des maladies infectieuses

1.3.3.4. Agents anti-infectieux, leurs mécanismes d'action et la résistance des micro-organismes, leurs spectres d'activité, leur pharmacocinétique et pharmacodynamie, leurs effets indésirables et leur rôle dans le traitement des maladies infectieuses

1.3.3.5. Avantages et risques associés à l'immunisation

1.3.3.6. Calendriers de vaccination et voies d'administration des vaccins

1.3.4. Principes, pratique et mise en œuvre d'un programme de gestion des agents antimicrobiens dans tous les milieux de prestation de soins de santé

1.3.4.1. Éléments clés d'un programme de gestion des agents antimicrobiens

1.3.4.2. Pression sélective et risques d'apparition et de propagation de la résistance

1.3.5. Principes, pratique, mise en œuvre et composantes d'un programme de prévention et de contrôle des infections, dont :

1.3.5.1. Éléments et rapports hiérarchiques d'un tel programme

1.3.5.1.1. Aspects du programme de prévention et de contrôle des infections qui se rapportent à la santé et sécurité au travail et à la santé publique

1.3.5.2. Lois et exigences réglementaires pour le programme de prévention et de contrôle des infections

1.3.5.3. Détection, investigation et contrôle des éclosions, maladies infectieuses émergentes et état de préparation relativement à une pandémie dans les établissements

1.3.5.4. Approches pour les politiques et procédures en matière de prévention et de contrôle des infections

1.3.5.5. Stratégies de prévention et de gestion de l'exposition au sang et à des liquides organiques

1.3.6. Éléments de la microbiologie en santé publique qui sont liés à la détection, à l'investigation et au contrôle des éclosions, maladies infectieuses émergentes et état de préparation relativement à une pandémie dans la

collectivité

- 1.4. Réaliser des évaluations cliniques en temps utile et formuler des recommandations de manière structurée
- 1.5. S'acquitter des responsabilités professionnelles en dépit de multiples exigences concurrentes
- 1.6. Reconnaître la complexité, l'incertitude et l'ambiguïté inhérentes à l'exercice de la médecine et y réagir de façon appropriée

2. Procéder à une évaluation clinique centrée sur le patient et établir un plan de soins

- 2.1. Déterminer, par ordre de priorité, les problèmes à évaluer au cours d'une rencontre avec un patient
- 2.2. Procéder à l'anamnèse et à l'examen physique, choisir les examens appropriés et en interpréter les résultats aux fins de diagnostic et de prise en charge, de prévention des maladies et de promotion de la santé
 - 2.2.1. Produire un diagnostic différentiel infectieux et non infectieux
 - 2.2.2. Utiliser des pratiques appropriées de contrôle des infections pendant les interactions avec des patients
- 2.3. Établir, en partenariat avec le patient et sa famille, les objectifs de soins, y compris le ralentissement de la progression de la maladie, le soulagement des symptômes, la guérison, l'amélioration fonctionnelle et la palliation
- 2.4. Établir un plan de traitement axé sur le patient
 - 2.4.1. Guider les médecins et les autres utilisateurs finaux sur les façons appropriées de demander des tests, de recueillir des prélèvements et d'interpréter les résultats de laboratoire
 - 2.4.2. Fournir des conseils sur l'utilisation appropriée des agents antimicrobiens

3. Planifier, exécuter les tests diagnostiques et administrer les traitements aux fins d'évaluation ou de prise en charge

- 3.1. Déterminer les tests diagnostiques et les traitements les plus appropriés
- 3.2. Obtenir et documenter le consentement éclairé, en expliquant les risques et les avantages du test diagnostique ou du traitement proposé, et en le justifiant
- 3.3. Prioriser des tests diagnostiques ou des traitements, en tenant compte du degré d'urgence clinique et des ressources disponibles
- 3.4. Réaliser les tests diagnostiques avec habileté et de façon sécuritaire, en l'adaptant aux trouvailles imprévues ou aux changements du contexte clinique
 - 3.4.1. Réaliser et interpréter les tests microbiologiques
 - 3.4.1.1. Microscopie et coloration

- 3.4.1.2. Milieux de culture de laboratoire courants, y compris l'ensemencement, l'interprétation et d'autres techniques connexes
 - 3.4.1.3. Méthodes d'identification des micro-organismes basées sur des tests biochimiques et non biochimiques
 - 3.4.1.4. Méthodes d'évaluation de la sensibilité aux agents antimicrobiens
 - 3.4.1.5. Diagnostic moléculaire
 - 3.4.1.6. Tests diagnostiques rapides, y compris les analyses hors laboratoire
- 3.4.2. Réaliser et interpréter les tests de contrôle et d'assurance de la qualité sur les milieux de culture, les réactifs et les instruments et autres équipements utilisés dans un laboratoire de microbiologie
 - 3.4.3. Documenter les tests diagnostiques effectués et leur résultat, et diffuser l'information pertinente

4. Planifier la continuité des soins et, le cas échéant, des consultations en temps opportun

- 4.1. Mettre en œuvre un plan de soins centré sur les besoins du patient et qui assure la continuité des soins et un suivi de l'investigation, de la réponse au traitement et des autres consultations
 - 4.1.1. Démontrer qu'ils connaissent les limites de leur expertise
 - 4.1.2. Démontrer qu'ils peuvent au besoin consulter d'autres professionnels de la santé efficacement, de façon appropriée et en temps opportun pour optimiser les soins dispensés aux patients
 - 4.1.3. S'assurer d'un suivi approprié pour les tests diagnostiques effectués
 - 4.1.4. Organiser des services de soins de suivi appropriés pour un patient et les membres de sa famille¹

5. Contribuer activement, à titre individuel et en tant que membre d'une équipe de soins, à l'amélioration continue de la qualité des soins et de la sécurité des patients

- 5.1. Reconnaître le préjudice pouvant résulter de la prestation des soins, y compris les incidents touchant la sécurité des patients, et y remédier
- 5.2. Adopter des stratégies qui favorisent la sécurité des patients et qui tiennent compte des facteurs humains et systémiques
 - 5.2.1. Mettre en œuvre des procédures qui garantissent la sécurité des patients et du personnel de laboratoire en tout temps et en exercer la surveillance

¹ Dans ce document, l'expression « famille » inclut toutes les personnes qui ont une importance pour le patient d'un point de vue personnel et qui se préoccupent des soins qui lui sont prodigués, y compris, selon la situation du patient, les membres de sa famille, les partenaires, les aidants naturels, les tuteurs et représentants légaux.

Communicateur

Définition :

Comme *communicateurs*, les médecins microbiologistes nouent avec les patients et leur famille des relations qui facilitent la collecte et l'échange de renseignements essentiels pour la prestation de soins de santé efficaces.

Compétences clés et habilitantes : Les médecins microbiologistes peuvent...

1. Établir des relations thérapeutiques professionnelles avec les patients et les membres de leur famille

- 1.1. Adopter une approche de communication centrée sur le patient qui favorise la confiance et l'autonomie du patient et qui est caractérisée par l'empathie, le respect et la compassion
 - 1.1.1. Faire preuve, en tant que médecins microbiologistes, de bonnes aptitudes en communication pour favoriser la qualité des soins, la satisfaction du patient, l'observance d'un plan de soins convenu et l'amélioration des résultats cliniques
 - 1.1.2. Établir avec les patients et les membres de leur famille de bonnes relations thérapeutiques caractérisées par la compréhension, la confiance, le respect, l'honnêteté et l'empathie
 - 1.1.3. Respecter l'autonomie, la vie privée et la confidentialité du dossier médical du patient
- 1.2. Optimiser l'environnement physique afin d'assurer le confort du patient, le respect de sa dignité et de sa vie privée, son engagement et sa sécurité
 - 1.2.1. Veiller à ce que les interactions avec le patient se déroulent dans un climat de confort, de dignité et de respect de la vie privée
- 1.3. Reconnaître les circonstances où les perspectives, les valeurs et les perceptions du patient, des médecins, des technologues ou d'autres professionnels de la santé peuvent avoir un effet sur la qualité des soins, et modifier en conséquence l'approche utilisée avec le patient
 - 1.3.1. Cerner les croyances du patient, ses préoccupations, ses attentes et son vécu de la maladie et y répondre de façon appropriée
 - 1.3.2. Respecter la diversité et la différence, dont les effets de la problématique hommes-femmes et de l'orientation sexuelle, de la religion et des croyances culturelles sur la prise de décision
- 1.4. Répondre aux comportements non verbaux d'un patient pour améliorer la communication
- 1.5. Gérer les désaccords et les conversations très émotives
 - 1.5.1. S'attaquer aux problèmes de communication délicats, par exemple à

l'annonce d'une mauvaise nouvelle et en présence d'un conflit

- 1.6. S'adapter aux valeurs, aux principes, aux perceptions et aux préférences du patient, de même qu'à son état clinique en tenant compte du contexte général

2. Obtenir et résumer des renseignements exacts et pertinents, en intégrant la perspective des patients et de leur famille

- 2.1. Écouter efficacement
- 2.2. Utiliser des techniques d'entrevue axées sur le patient pour recueillir efficacement de l'information biomédicale et psychosociale
 - 2.2.1. Cerner et étudier les problèmes à aborder par suite d'une rencontre avec un patient, y compris la situation du patient, ses préoccupations, ses préférences et ses facteurs de risque de maladie infectieuse
- 2.3. Fournir une structure claire pour une rencontre avec un patient et gérer tout le déroulement de celle-ci
 - 2.3.1. S'assurer que le patient comprend que la rencontre clinique comporte une anamnèse dirigée, un examen physique et l'élaboration d'un plan de soins
- 2.4. Chercher et résumer des renseignements pertinents provenant d'autres sources comme les membres de la famille du patient, avec le consentement du patient

3. Transmettre de l'information sur les soins de santé et faire connaître les plans aux patients et à leur famille

- 3.1. Fournir des informations et des explications claires, exactes et en temps opportun, en vérifiant si le patient et sa famille les ont bien comprises
 - 3.1.1. Présenter des renseignements à un patient et aux membres de sa famille d'une manière qui est compréhensible et empathique, et qui encourage la discussion, les questions et la participation à la prise de décision
 - 3.1.2. Aider les patients à comprendre leurs résultats de laboratoire
 - 3.1.3. Donner des instructions claires pour le prélèvement des échantillons afin d'optimiser la qualité de ceux-ci
 - 3.1.4. Communiquer les résultats importants en temps opportun et de façon claire aux patients, le cas échéant
- 3.2. Divulguer aux patients et à leur famille, avec tact et précision, les événements indésirables qui leur ont causé un préjudice
 - 3.2.1. Reconnaître les situations qui exigent une divulgation au patient
 - 3.2.2. Démontrer une compréhension des principes de la divulgation au patient
 - 3.2.3. Faire preuve des compétences nécessaires pour effectuer la divulgation et résoudre de façon satisfaisante les conséquences et situations médicales

imprévues, y compris les aspects éthiques, psychologiques et juridiques, et l'effet sur les ressources

- 3.2.4. Fournir une explication honnête et claire, qui est compréhensible pour le patient, et formuler un plan approprié

4. Faire participer le patient et sa famille à l'élaboration d'un plan reflétant ses besoins et objectifs en matière de santé

- 4.1. Entretenir avec le patient et sa famille des échanges respectueux, exempts de jugements de valeur et adaptés à leur culture
- 4.2. Aider le patient et sa famille à trouver les technologies de l'information et de la communication, à y accéder et à les utiliser pour renforcer ses soins et prendre sa santé en charge
- 4.3. Utiliser des techniques et des stratégies de communication qui aident le patient et sa famille à prendre des décisions éclairées concernant sa santé

5. Documenter et transmettre l'information, à l'écrit et par voie électronique, sur la rencontre médicale afin d'optimiser la sécurité, le respect de la confidentialité du dossier médical et la protection de la vie privée des patients

- 5.1. Documenter les rencontres cliniques de façon précise, complète et accessible en temps opportun, conformément aux exigences législatives et réglementaires
 - 5.1.1. Tenir des dossiers clairs, exacts et appropriés sur les contacts cliniques et les plans et les mettre à jour en temps opportun
 - 5.1.2. Veiller à ce que les rapports microbiologiques soient pertinents, clairs et concis et soient rédigés en temps opportun dans un format standardisé et selon des lignes directrices approuvées
- 5.2. Communiquer efficacement au moyen d'un dossier médical écrit, d'un dossier médical électronique ou d'une autre technologie numérique
- 5.3. Transmettre de l'information aux patients et à d'autres intervenants d'une manière qui respecte la vie privée et la confidentialité du dossier médical du patient

Collaborateur

Définition :

Comme *communicateurs*, les médecins microbiologistes travaillent efficacement avec d'autres professionnels de la santé pour offrir de façon sécuritaire des soins de grande qualité axés sur le patient. Cette collaboration est essentielle pour optimiser les services diagnostiques en microbiologie et les soins dispensés aux patients.

Compétences clés et habilitantes : Les médecins microbiologistes peuvent...

1. Travailler efficacement avec des médecins et des collègues d'autres professions dans le domaine de la santé

- 1.1. Établir et maintenir des relations positives avec des médecins et des collègues d'autres professions du domaine de la santé en vue de favoriser une pratique collaborative centrée sur les relations
 - 1.1.1. Établir un réseau de collègues ainsi que de ressources en vue de faciliter le processus décisionnel
 - 1.1.2. Engager des relations coopératives avec d'autres professionnels en vue de la prestation de soins de qualité aux patients
- 1.2. Négocier le partage ou le chevauchement des responsabilités avec des médecins et d'autres professionnels de la santé dans le contexte de soins épisodiques ou continus
 - 1.2.1. Décrire les rôles et responsabilités des médecins microbiologistes à d'autres professionnels
 - 1.2.2. Décrire les rôles et responsabilités des technologues de laboratoire, des professionnels en prévention et en contrôle des infections, des agents de la santé publique et des autres professionnels de l'équipe de soins
 - 1.2.3. Reconnaître et respecter la diversité des rôles, des responsabilités et des compétences d'autres professionnels et d'autres organisations par rapport aux leurs, et déléguer de façon appropriée
- 1.3. Participer de façon respectueuse à une prise de décision conjointe avec des médecins et des collègues d'autres professions de la santé
 - 1.3.1. Collaborer avec d'autres intervenants pour évaluer, planifier, mettre en œuvre, effectuer et revoir des tâches liées aux tests diagnostiques faits au laboratoire de microbiologie, à la prestation des soins aux patients, à la prévention et au contrôle des infections, à la gestion des agents antimicrobiens, à la recherche, à la formation, à l'examen des programmes et à l'administration
 - 1.3.2. Relever et explorer les préoccupations des fournisseurs de soins de santé et offrir un suivi afin que le laboratoire réponde aux besoins des clients et contribue à la prestation de soins optimaux aux patients
 - 1.3.3. Fournir un avis clinique fondé sur des analyses de laboratoire concernant la prise en charge des cas de patients ou des problèmes liés à la santé de la population
 - 1.3.4. Participer aux réunions d'équipes interprofessionnelles et exécuter conjointement les tâches, le cas échéant

2. Collaborer avec des médecins et d'autres professionnels de la santé pour favoriser une compréhension mutuelle, gérer les divergences et résoudre les conflits

- 2.1. Faire preuve de respect envers les collaborateurs
- 2.2. Mettre en œuvre des stratégies afin de favoriser une compréhension mutuelle, de gérer les divergences et de résoudre les conflits dans un esprit de collaboration
 - 2.2.1. Collaborer avec d'autres professionnels pour prévenir ou résoudre les conflits
 - 2.2.2. Respecter les différences et avoir une conscience situationnelle de la dynamique d'équipe
 - 2.2.3. Reconnaître leurs propres différences, incompréhensions et limites qui peuvent contribuer à la tension entre professionnels

3. Assurer le transfert des soins d'un patient à un autre professionnel de la santé pour faciliter la continuité des soins administrés de façon sécuritaire au patient

- 3.1. Déterminer quand il faut transférer les soins à un autre médecin ou professionnel de la santé
- 3.2. Effectuer un transfert sécuritaire des soins, en communiquant verbalement et par écrit, durant la transition d'un patient vers un nouveau professionnel de la santé, un nouveau milieu ou une nouvelle étape de prestation des soins

Leader

Définition :

Comme *leaders*, les médecins microbiologistes dialoguent avec d'autres intervenants pour contribuer à une vision d'un système de soins de santé de grande qualité et assument la responsabilité de la prestation d'excellents soins aux patients par leurs activités en tant que cliniciens, administrateurs, érudits ou enseignants.

Compétences clés et habilitantes : Les médecins microbiologistes peuvent...

1. Contribuer à l'amélioration de la prestation des soins de santé dans les équipes, les organisations et les systèmes

- 1.1. Appliquer les principes de l'amélioration de la qualité pour faire progresser les systèmes de soins aux patients
 - 1.1.1. Reconnaître les possibilités d'améliorations basées sur une initiative d'amélioration continue de la qualité
 - 1.1.2. Définir des indicateurs de qualité liés à la microbiologie pour la sécurité des patients
 - 1.1.3. Décrire une approche de mesures correctives lorsque des erreurs sont décelées

OBJECTIFS DE LA FORMATION EN MICROBIOLOGIE MÉDICALE (2018)

- 1.1.4. Réaliser et interpréter les tests de contrôle et d'assurance de la qualité sur les milieux de culture, les réactifs et les instruments et autres équipements utilisés dans un laboratoire de microbiologie
 - 1.1.5. Décrire les processus d'évaluation, d'agrément et de vérification appliqués à la microbiologie
 - 1.1.6. Fournir des orientations sur la façon d'établir et de maintenir un système de gestion de la qualité dans un laboratoire de microbiologie
 - 1.1.7. Reconnaître l'importance d'une politique de signalement des erreurs et de gestion des risques et encourager l'avancement de cette politique
 - 1.1.8. Définir et décrire un processus de gestion des occurrences, une analyse des causes profondes de même que des mesures préventives, réparatrices et correctives comme outils permettant d'assurer la sécurité des patients et du personnel
 - 1.1.9. Prôner des méthodologies, technologies et stratégies qui maximisent la sécurité des patients et du personnel et réduisent la possibilité d'erreurs ou d'effets indésirables
- 1.2. Contribuer à une culture favorisant la sécurité des patients
 - 1.2.1. Fournir des orientations sur le respect des règlements législatifs applicables à la microbiologie ou à tout laboratoire clinique
 - 1.2.2. Élaborer des politiques de prévention et de contrôle des infections qui améliorent la sécurité des patients
 - 1.2.3. Élaborer des politiques de gestion des agents antimicrobiens qui améliorent la sécurité des patients
- 1.3. Analyser les événements touchant la sécurité des patients afin d'améliorer les systèmes de soins
 - 1.3.1. Assurer un suivi sur les questions relatives à la sécurité des patients pour s'attaquer aux causes profondes et empêcher que de tels événements se reproduisent
- 1.4. Utiliser l'informatique de la santé afin d'améliorer la qualité des soins et d'optimiser la sécurité des patients
 - 1.4.1. Comprendre les principes d'extraction de l'information à partir du système d'information de laboratoire pour générer des données cumulatives sur l'évaluation de la sensibilité
 - 1.4.2. Comprendre comment les systèmes d'information de laboratoire contribuent aux analyses de mégadonnées des processus de systèmes de soins de santé

2. Participer à la gestion des ressources de soins de santé

- 2.1. Répartir les ressources de soins de santé afin d'optimiser les soins aux patients
 - 2.1.1. Contribuer à l'élaboration d'algorithmes d'évaluation en microbiologie et de stratégies de contrôle
 - 2.1.2. Repérer des possibilités de gestion des agents antimicrobiens
 - 2.1.3. Appliquer les pratiques exemplaires de laboratoire fondées sur des données probantes à l'utilisation de la microbiologie
 - 2.1.4. Utiliser des pratiques fondées sur des données probantes en matière de microbiologie et de maladies infectieuses pour les patients et les collectivités
 - 2.1.5. Justifier l'introduction d'une nouvelle technologie par l'amélioration des soins aux patients
- 2.2. Appliquer des données probantes et des processus de gestion pour dispenser des soins dont le coût est approprié
 - 2.2.1. Décrire les principes des outils d'amélioration des processus, tels que Lean Six Sigma et Planifier-Exécuter-Étudier-Agir (PEÉA)
 - 2.2.2. Appliquer des stratégies pour améliorer les processus en microbiologie ou les consultations pour une maladie infectieuse

3. Faire preuve de leadership dans les systèmes de soins de santé

- 3.1. Démontrer des habiletés de leadership afin d'améliorer les soins de santé
 - 3.1.1. Décrire la structure et le fonctionnement du système de santé en ce qui a trait à la médecine de laboratoire et à la microbiologie médicale, y compris le rôle et la structure des laboratoires de microbiologie clinique en milieu communautaire et hospitalier, les laboratoires de microbiologie de la santé publique ou de la province et les laboratoires de microbiologie de référence
 - 3.1.2. Communiquer efficacement avec le personnel de laboratoire en prêtant une oreille attentive à leurs préoccupations afin de recueillir des informations pertinentes et offrir des recommandations claires et concises, qui comprennent, autant que possible, des données probantes pour les décisions
 - 3.1.3. Participer sérieusement à un comité pertinent sur le plan médical
- 3.2. Faciliter le changement dans les soins de santé afin d'améliorer les services et les résultats

4. Gérer la planification de leur carrière, leurs finances et les ressources humaines dans leur pratique personnelle

- 4.1. Établir leurs priorités et gérer leur temps de façon à maintenir un équilibre entre leur pratique médicale et leur vie personnelle
 - 4.1.1. Décrire et établir la priorité des nombreux rôles à assumer dans la pratique et dans la vie personnelle
- 4.2. Gérer leur pratique dans leur milieu professionnel et leur carrière
 - 4.2.1. Consulter des mentors pour discuter de l'avancement de la carrière et de la pratique
- 4.3. Mettre en œuvre des processus afin d'améliorer leur pratique personnelle
 - 4.3.1. Décrire des mécanismes ou des outils et paramètres de mesure possibles en vue d'améliorer leur pratique

Promoteur de la santé

Définition :

Comme *promoteurs de la santé*, les médecins microbiologistes mettent à profit leur expertise et leur influence en œuvrant avec des collectivités ou des populations de patients en vue d'améliorer la santé. Ils collaborent avec ceux qu'ils servent afin d'établir et de comprendre leurs besoins, de parler au nom des autres lorsqu'il le faut et de soutenir l'allocation des ressources permettant de procéder à un changement.

Compétences clés et habilitantes : Les médecins microbiologistes peuvent...

1. Répondre aux besoins d'un patient en matière de santé en défendant, avec le patient, ses intérêts au sein du milieu clinique et à l'extérieur de celui-ci

- 1.1. Collaborer avec le patient afin de prendre en compte les déterminants de la santé qui le concernent et qui limitent son accès aux services de santé ou aux ressources dont il a besoin
 - 1.1.1. Décrire les déterminants de la santé, dont les facteurs psychologiques, biologiques, sociaux, culturels, environnementaux, liés à la scolarité et économiques, de même que les obstacles à l'accès aux soins et aux ressources pour chaque patient
 - 1.1.2. Définir les besoins de chaque patient en matière de santé, y compris l'accès approprié et en temps opportun à des services de laboratoire, à des traitements antimicrobiens, à un milieu de travail ou un logement sûrs, à une antibiothérapie intraveineuse en ambulatoire et à des vaccins, et d'autres enjeux pertinents
 - 1.1.3. Intervenir pour combler les besoins cernés et mobiliser les ressources disponibles, en travaillant en partenariat avec le patient et la famille
 - 1.1.4. Tenir compte des préoccupations en matière de sécurité des patients et de

la famille qui limitent leur accès aux analyses

- 1.2. Collaborer avec le patient et sa famille afin d'aider le patient à modifier ses comportements et à adopter de saines habitudes de vie
 - 1.2.1. Repérer des possibilités de représentation, de promotion de la santé et de prévention des maladies en partenariat avec des personnes à qui ils prodiguent des soins, leur famille ou leurs réseaux personnels de soutien
 - 1.2.2. Travailler avec les patients pour accroître leur connaissance du système de santé et les sensibiliser aux problèmes de santé importants
 - 1.2.3. Mobiliser les ressources disponibles (financières, matérielles ou humaines) pour soutenir et encourager les comportements individuels sains
- 1.3. Intégrer les principes de prévention de la maladie, de promotion de la santé et de surveillance de la santé dans les échanges avec chaque patient
 - 1.3.1. Promouvoir l'immunisation contre les infections transmissibles
 - 1.3.2. Promouvoir un choix approprié de tests et un accès équitable aux services de laboratoire
 - 1.3.3. Reconnaître les cas d'enfants maltraités et de violence conjugale ou sexuelle et y réagir de façon appropriée

2. Répondre aux besoins des collectivités ou des populations qu'ils servent en collaborant avec celles-ci pour promouvoir d'une manière socialement responsable des changements systémiques

- 2.1. Collaborer avec des collectivités ou des populations afin de caractériser les déterminants de la santé qui s'appliquent à celles-ci
 - 2.1.1. Définir les déterminants de la santé des populations, de même que les occasions de représentation, y compris les obstacles à l'accès aux soins et aux ressources, en rapport avec le fardeau de la maladie causé par les maladies infectieuses
 - 2.1.2. Repérer les groupes vulnérables ou marginalisés au sein des populations servies et répondre de la façon appropriée
 - 2.1.3. Faire preuve d'une bonne connaissance des groupes de patients à risque de contracter certaines maladies infectieuses, dont le VIH, les infections transmissibles sexuellement, la tuberculose et les maladies évitables par la vaccination, de même que les infections chez les consommateurs de drogues injectables, afin de cibler des stratégies de prévention primaires et secondaires
 - 2.1.4. Repérer des occasions de promouvoir la gestion des agents antimicrobiens et un contrôle approprié des infections, la déclaration des maladies transmissibles, la prise en charge des éclosions, l'éducation en matière de santé et la sécurité du public
 - 2.1.5. Décrire une façon de mettre en œuvre un changement d'un déterminant de la santé des populations qu'ils servent, en rapport avec les maladies

OBJECTIFS DE LA FORMATION EN MICROBIOLOGIE MÉDICALE (2018)

infectieuses

- 2.1.6. Répondre de façon appropriée aux demandes de services provenant d'hôpitaux et de collectivités, y compris le besoin de dépistage, de détection et de contrôle des maladies infectieuses de même que l'investigation et la prise en charge d'éclosions
 - 2.1.7. Reconnaître les situations où des ressources obtenues grâce à des activités de défense des intérêts en santé sont requises pour améliorer les soins de santé dans les hôpitaux ou la collectivité, telles que des méthodes ou des appareils plus récents ou améliorés, et de nouvelles politiques ou procédures, et réagir à ces situations
 - 2.1.8. Démontrer une bonne compréhension du rôle de la santé publique et des services sociaux dans la prévention et la gestion de certaines maladies infectieuses, dont le VIH, les infections transmissibles sexuellement, la tuberculose et les maladies évitables par la vaccination
 - 2.1.9. Comprendre la surveillance continue de la santé et l'analyse des tendances pour la détection précoce et la prévention des éclosions de maladies transmissibles et appliquer l'analyse épidémiologique aux fins de défense des intérêts
- 2.2. Améliorer la pratique clinique en appliquant un processus d'amélioration continue de la qualité à des activités de prévention de la maladie et de promotion et surveillance de la santé
- 2.2.1. Définir le rôle des laboratoires dans le maintien et la promotion de la santé et de l'équité en santé pour les patients, les familles et les collectivités
 - 2.2.2. Mettre en œuvre un processus permettant de déclarer les résultats d'un patient de façon précise, et en temps opportun, et de communiquer les résultats critiques de façon sécuritaire
 - 2.2.3. Promouvoir des mesures appropriées de prévention et de contrôle des infections, dont l'hygiène des mains, pour prévenir la transmission des maladies
 - 2.2.4. Repérer les points d'influence dans le système de santé et sa structure
 - 2.2.5. Décrire les enjeux éthiques et professionnels inhérents à la représentation dans le domaine de la santé, dont l'altruisme, la justice sociale, l'autonomie, l'intégrité et l'idéalisme
 - 2.2.6. Décrire la possibilité de conflits entre les rôles de promoteur de la santé et de gardien
 - 2.2.7. Démontrer une bonne compréhension des possibilités de réduire les taux de morbidité et de mortalité liés aux maladies infectieuses dans la collectivité et les établissements, et des enjeux s'y rapportant
 - 2.2.8. Recommander la mise en œuvre appropriée et en temps opportun de nouvelles méthodes et technologies et de matériel de laboratoire plus récent pour améliorer l'efficacité opérationnelle et la précision du diagnostic
 - 2.2.9. Mettre en œuvre des processus et des procédures pour tenir compte des commentaires des patients et d'autres intervenants, y compris les

préoccupations concernant les services de laboratoire

- 2.3. Participer à une initiative d'amélioration de la santé dans une collectivité ou une population qu'ils servent
 - 2.3.1. Employer les principes de santé publique pour le dépistage, la surveillance et la prévention des maladies infectieuses d'importance pour la santé publique, ainsi que les méthodes nécessaires de communication et de collaboration
 - 2.3.2. Décrire le rôle de la relance de contacts dans la gestion de maladies infectieuses d'importance sur le plan de la santé publique
 - 2.3.3. Comprendre la valeur associée à la transmission d'antibiogrammes et de renseignements sur l'épidémiologie locale en soutien aux programmes d'hôpitaux et de santé publique, comme la gestion des antibiotiques, la prévention et le contrôle des infections, le contrôle des maladies transmissibles et l'investigation des éclosions
 - 2.3.4. Décrire l'effet des politiques publiques sur la santé des populations servies, en particulier lorsqu'elles s'appliquent aux maladies infectieuses, et la manière dont ces politiques sont élaborées
 - 2.3.5. Démontrer une bonne compréhension des politiques actuelles ayant une incidence sur la santé, comme les programmes d'immunisation, le contrôle des infections, la surveillance des maladies, la prise en charge des éclosions et la gestion des agents antimicrobiens

Érudit

Définition :

Comme *érudits*, les médecins microbiologistes démontrent pendant toute leur vie un engagement envers l'excellence dans la pratique par une formation continue ainsi qu'en enseignant aux autres, en évaluant des données probantes et en contribuant à l'érudition.

Compétences clés et habilitantes : Les médecins microbiologistes peuvent...

1. S'engager dans l'amélioration continue de leurs activités professionnelles par un processus de formation continue

- 1.1. Élaborer, mettre en œuvre, suivre et réviser un plan personnel d'apprentissage en vue d'améliorer la pratique professionnelle
 - 1.1.1. Réfléchir à leur rendement personnel et cerner des aspects à améliorer
 - 1.1.2. Définir des stratégies d'apprentissage personnel efficaces
 - 1.1.3. Procéder à des vérifications de la pratique personnelle, à des vérifications revues par les pairs ou à des vérifications de la pratique dans le laboratoire, de la gestion des agents antimicrobiens ou de la prévention et du contrôle des infections
 - 1.1.4. Décrire les principes du maintien de la compétence

- 1.2. Repérer les occasions d'apprentissage et d'amélioration en évaluant périodiquement leur rendement d'une manière réflexive à l'aide de diverses données internes et externes
 - 1.2.1. Intégrer de nouvelles connaissances à la pratique par différentes modalités telles que conférences cliniques, revues de littérature et participation à des congrès pertinents
 - 1.2.2. Évaluer l'incidence de tout changement dans la pratique
 - 1.2.3. Documenter le processus d'apprentissage
 - 1.3. Participer à l'apprentissage en collaboration afin d'améliorer constamment leur pratique personnelle et de contribuer à l'amélioration collective des pratiques
 - 1.3.1. Participer à des conférences pour discuter de questions pertinentes pour la microbiologie médicale
- 2. Enseigner aux étudiants, aux résidents, à d'autres professionnels de la santé et au public**
- 2.1. Reconnaître l'influence que peut avoir un modèle de rôle et les effets des curriculums formel, informel et caché sur les apprenants
 - 2.2. Favoriser un milieu d'apprentissage sécuritaire
 - 2.2.1. Décrire les principes d'éthique en ce qui a trait à l'enseignement
 - 2.2.2. Veiller à la sécurité au travail et à la biosécurité pour les résidents dans leur milieu professionnel
 - 2.3. Veiller à ce que la sécurité des patients soit assurée quand les apprenants participent aux soins
 - 2.3.1. Fournir un degré approprié de supervision aux apprenants, selon leur degré de formation, pour assurer la sécurité des patients
 - 2.4. Planifier et mener des activités d'apprentissage
 - 2.4.1. Décrire les principes d'apprentissage pertinents à la formation en médecine
 - 2.4.2. En collaboration, définir les besoins d'apprentissage et les résultats souhaités chez des tiers
 - 2.4.3. Choisir des stratégies efficaces d'enseignement et un contenu d'un niveau approprié permettant de faciliter l'apprentissage chez des tiers et de favoriser un milieu d'apprentissage sécuritaire et respectueux dans le laboratoire et ailleurs
 - 2.4.4. Préparer et présenter un exposé ou une conférence efficace, ou diriger des activités d'enseignement cliniquement intégrées, telles qu'une activité d'apprentissage interactive ou fondée sur un problème, ou des rencontres d'apprentissage par l'expérience sous forme de séances au chevet du patient ou au laboratoire

OBJECTIFS DE LA FORMATION EN MICROBIOLOGIE MÉDICALE (2018)

- 2.4.5. Démontrer une compréhension du rôle des médecins microbiologistes dans les communications avec le public et les médias sur des enjeux médicaux et événements pertinents, et comprendre les processus officiels et les politiques pour les communications publiques
 - 2.4.5.1. Communiquer efficacement et offrir aux patients un enseignement sur les changements aux tests de laboratoire et aux facteurs préanalytiques, analytiques et postanalytiques améliorant les services de laboratoire et les stratégies de réduction des coûts
 - 2.4.5.2. Communiquer efficacement avec les patients au sujet des agents pathogènes émergents, de la transmission des infections et de son lien avec la santé de la population, des conséquences attribuées aux micro-organismes résistants aux antibiotiques, de l'importance d'un usage approprié des antibiotiques et d'autres facteurs visant à réduire la résistance antimicrobienne, de la prévention et du contrôle des maladies transmissibles et de la promotion de la santé
- 2.5. Fournir une rétroaction afin d'améliorer l'apprentissage et le rendement
 - 2.5.1. Fournir une rétroaction constructive en temps opportun pour améliorer l'apprentissage et le rendement dans le laboratoire et le milieu clinique
- 2.6. Évaluer les apprenants, les enseignants et les programmes selon les principes pédagogiques
 - 2.6.1. Procéder à un examen et fournir une rétroaction à tous les participants chez qui elle est appropriée dans une rencontre d'enseignement

3. Intégrer à la pratique les meilleures données probantes disponibles

- 3.1. Reconnaître l'incertitude et les lacunes dans les connaissances à l'occasion des activités cliniques ou professionnelles d'autre nature, et formuler des questions ciblées afin d'y apporter des solutions
- 3.2. Trouver, sélectionner et parcourir les ressources ayant fait l'objet d'une évaluation préalable
- 3.3. Évaluer de façon critique l'intégrité, la fiabilité et l'applicabilité de la recherche et de la littérature médicales dans le domaine de la santé
 - 3.3.1. Décrire les principes de l'évaluation critique
 - 3.3.2. Poser une question appropriée concernant l'apprentissage
 - 3.3.3. Effectuer une recherche systématique de données probantes
 - 3.3.4. Consulter et interpréter les données probantes et les résultats applicables aux activités cliniques et aux pratiques de laboratoire
- 3.4. Intégrer les données probantes à la prise de décision dans la pratique
 - 3.4.1. Évaluer de façon critique les données probantes obtenues afin de répondre à une question clinique

- 3.4.2. Intégrer des conclusions d'évaluation critique aux soins cliniques et aux pratiques de laboratoire

4. Contribuer à la diffusion et à la création de savoirs et de pratiques applicables à la santé

- 4.1. Faire preuve d'une compréhension des principes scientifiques de la recherche et de l'enquête scientifiques, de même que du rôle des données probantes issues de la recherche sur les soins de santé
- 4.2. Reconnaître les principes éthiques de la recherche et les intégrer à l'obtention d'un consentement libre et éclairé de la part du patient, et évaluer les avantages et risques possibles de cette recherche pour lui, en portant une attention particulière aux populations vulnérables
 - 4.2.1. Intégrer les principes de l'éthique de la recherche à l'élaboration de questions de recherche
- 4.3. Contribuer aux travaux d'un programme de recherche
- 4.4. Poser des questions qui se prêtent à une enquête scientifique et choisir les méthodes appropriées pour y répondre
 - 4.4.1. Réaliser une recherche scientifique ou un projet d'amélioration de la qualité, en participant à la conception de l'étude, à la cueillette et à l'analyse des données, qui mènera à la rédaction d'un exposé ou d'un article revu par des pairs
- 4.5. Résumer et communiquer à d'autres professionnels et au grand public, y compris le patient et sa famille, les résultats de recherches et d'enquêtes scientifiques pertinentes

Professionnel

Définition :

Comme *professionnels*, les médecins microbiologistes se consacrent à la santé et au bien-être d'autrui, tant sur le plan individuel que collectif. Ils doivent exercer leur profession selon les normes médicales actuelles, en respectant les codes de conduite quant aux comportements qui sont exigés d'eux, tout en étant responsables envers la profession et la société. De plus, les médecins contribuent à l'autoréglementation de la profession et voient au maintien de leur santé.

Compétences clés et habilitantes : Les médecins microbiologistes peuvent...

1. Démontrer un engagement envers les patients par l'application de pratiques exemplaires et le respect de normes éthiques élevées

- 1.1. Agir et se comporter selon les règles déontologiques dans tous les aspects de l'exercice de la profession médicale, reflétant l'honnêteté, l'intégrité, l'humilité, l'engagement, la compassion, le respect, l'altruisme, le respect de la diversité et le maintien de la confidentialité
 - 1.1.1. Servir d'exemple de pratiques de laboratoire sécuritaires en tout temps
 - 1.1.2. Faire preuve d'un sens des responsabilités quant aux communications en temps opportun et au respect des échéances
 - 1.1.3. Maintenir des relations professionnelles avec les patients, avec le personnel médical et avec le personnel de laboratoire
 - 1.1.4. Démontrer qu'ils connaissent les limites de leur expertise
 - 1.1.5. Éliminer les dossiers des patients d'une manière confidentielle
 - 1.1.6. S'assurer qu'un consentement est obtenu, conformément aux exigences, et que les identifiants du patient sont retirés lorsque les renseignements sur le patient sont présentés ou publiés
- 1.2. Démontrer un engagement envers l'excellence dans tous les aspects de la pratique
 - 1.2.1. Démontrer leur dévouement à dispenser des soins de la plus grande qualité et à maintenir leur compétence
 - 1.2.2. Se conformer aux normes de laboratoire et aux meilleures lignes directrices sur la pratique
- 1.3. Reconnaître les problèmes d'éthique qui se posent dans la pratique et y réagir
 - 1.3.1. Se conformer aux principes de l'éthique biomédicale
 - 1.3.2. Respecter les lignes directrices sur l'éthique de la recherche
 - 1.3.3. Reconnaître les problèmes d'éthique qui se posent dans le domaine de la microbiologie médicale, dont les questions liées à la déclaration d'effets indésirables et des enjeux de santé publique comme l'isolement et la quarantaine, ainsi que les maladies à déclaration obligatoire, et y répondre de façon appropriée
- 1.4. Reconnaître et gérer les conflits d'intérêts
 - 1.4.1. Gérer les conflits d'intérêts, y compris les relations avec le secteur pharmaceutique et les fabricants d'équipement de laboratoire et de tests diagnostiques
 - 1.4.2. Concilier la responsabilité d'assurer une utilisation optimale des ressources et la prestation de soins de qualité aux patients

- 1.5. Se comporter de manière professionnelle lors de l'utilisation des outils technologiques de communication
 - 1.5.1. Faire preuve d'un comportement professionnel dans les médias sociaux, les courriels et les textos
 - 1.5.2. Se conformer à la loi sur la protection des renseignements personnels dans toutes les formes de communication
 - 1.5.3. Obtenir le consentement des patients avant de les photographier et ne pas conserver d'images de patients sur des appareils personnels
 - 1.5.4. Veiller à protéger les renseignements personnels lorsque des résultats de laboratoire sont transmis par voie électronique ou par télécopieur
 - 1.5.5. Préserver la confidentialité des codes d'accès

2. Démontrer un engagement envers la société en reconnaissant et en respectant les attentes en matière de soins de santé

- 2.1. Assumer leur responsabilité envers les patients, la société et la profession en répondant aux attentes de la société à l'endroit des médecins
 - 2.1.1. Reconnaître les principes et les limites de la confidentialité chez les patients tels qu'ils sont définis par les normes d'exercice de la profession, la loi et la réglementation
 - 2.1.2. Se conformer à la loi sur la protection des renseignements personnels pour s'assurer que l'information personnelle reste confidentielle
 - 2.1.3. Exprimer un appui pour la gestion des agents antimicrobiens, la prévention et le contrôle des infections et les programmes de santé publique
- 2.2. Faire preuve d'engagement à l'égard de la sécurité des patients et de l'amélioration de la qualité

3. Démontrer un engagement envers la profession par le respect des normes et la participation à l'autoréglementation de la profession

- 3.1. Se conformer au code de déontologie, au code d'éthique, aux normes de pratique et aux lois régissant l'exercice de la profession
 - 3.1.1. S'acquitter des obligations réglementaires et législatives découlant de la pratique courante, dont les lois et règlements concernant le transport de marchandises dangereuses, de pathogènes humains et de toxines
 - 3.1.2. Démontrer leurs responsabilités face aux ordres de médecins
 - 3.1.3. Suivre les normes de prescription réglementées
 - 3.1.4. Rapporter de façon claire, précise et en temps opportun les éclosions, les agents pathogènes à déclaration obligatoire, les infections nosocomiales et les problèmes de biosécurité aux équipes de santé publique, de santé et sécurité au travail ou de prévention et contrôle des infections

OBJECTIFS DE LA FORMATION EN MICROBIOLOGIE MÉDICALE (2018)

- 3.2. Reconnaître les comportements non professionnels et contraires au code de déontologie des professionnels de la santé et y réagir
- 3.3. Participer à l'évaluation des pairs et à l'élaboration des normes
 - 3.3.1. Participer à l'évaluation des pairs
 - 3.3.2. Participer à des vérifications visant à évaluer les pratiques de laboratoire
- 4. Démontrer un engagement envers la santé et le bien-être des médecins afin de favoriser la prestation de soins optimaux aux patients**
 - 4.1. Démontrer une conscience de soi et gérer les facteurs pouvant influencer leur bien-être et leur rendement professionnel
 - 4.1.1. Établir un équilibre entre les priorités personnelles et professionnelles afin d'assurer leur santé personnelle et la viabilité de leur pratique
 - 4.1.2. S'efforcer d'accentuer leur sensibilisation et leur perspicacité personnelles et professionnelles
 - 4.2. Gérer les exigences personnelles et professionnelles pour une pratique durable tout au long du cycle de vie professionnelle
 - 4.3. Promouvoir une culture qui permet de repérer les collègues en difficulté, de les soutenir et de réagir efficacement à leur situation
 - 4.3.1. Reconnaître les cas où d'autres professionnels sont dans le besoin et y réagir de la façon appropriée
 - 4.3.2. Démontrer un engagement envers la santé des médecins et la viabilité de leur pratique

Ce document doit être examiné par le comité de spécialité en microbiologie médicale au plus tard en décembre 2019.

APPROUVÉ – Comité d'examen des normes de formation spécialisée – juin 2012

APPROUVÉ – Comité d'examen des normes de formation spécialisée – avril 2018